



**Discours de Dr Karamo KABA,  
Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée,  
au Séminaire continental 2022 de l'ABCA, le 16 mai 2022.**

Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'ABCA ;  
Monsieur le représentant de la Commission de l'Union Africaine ;  
Messieurs les Représentants des Institutions internationales ;  
Messieurs les Représentants des Institutions sous régionales ;  
Messieurs les Représentants des Banques Centrales membres ;  
Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités.

C'est à la fois un réel plaisir et un honneur, pour la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) et la région de l'Afrique de l'Ouest de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA), d'organiser virtuellement le séminaire continental 2022. Nous aurions préféré que ce séminaire soit en présentiel pour des contacts plus chaleureux. Malheureusement, les contraintes de la Covid 19 s'imposent encore, mais nous espérons qu'elles seront bientôt de lointains souvenirs.

Le séminaire continental de l'ABCA réunit annuellement les experts, des Banques Centrales membres, des institutions régionales et internationales, pour débattre des thèmes et sous thèmes portant sur une question cruciale de l'intégration du continent, en vue d'orienter les autorités.

Le thème principal du séminaire continental 2022, retenu par le Conseil des Gouverneurs lors de sa 43<sup>ème</sup> réunion, virtuellement organisée par la Banque Centrale du Congo, le 20 août 2021 est intitulé : « Tirer parti de la technologie pour la promotion de l'investissement dans le secteur bancaire panafricain pour faire progresser la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) : Rôle des Banques Centrales ».

Le choix de ce thème s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des Banques Centrales Africaines, dans la création de la ZLECAf annoncée par les chefs d'État et de Gouvernement, lors du sommet de l'Union Africaine tenu, du 7 au 8 juillet 2019, à Niamey. La création de la ZLECAf est une étape importante du processus d'intégration économique prévue dans le traité d'ABUJA, instituant la Communauté Economique Africaine. Elle est entrée en vigueur, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Son aboutissement devrait faciliter la création du marché unique africain (espace qui assure la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux). La taille potentielle de ce marché est estimée à 1,2 milliard de consommateurs, pour un PIB cumulé de 2,5 trillions de dollars US, avec un niveau de commerce intra-africain d'environ 60% à terme.

Potentiellement, la ZLECAf sera la deuxième plus vaste Zone de Libre échange depuis la création de l'Organisation Mondiale du Commerce. La valorisation de cet important potentiel requiert, d'une part, l'amélioration substantielle des capacités de production et de la productivité actuelles des économies africaines et, d'autre part, la promotion des chaînes de valeur intégrées et complémentaires par l'essor des échanges intra-africains.

Toutefois, cette valorisation se heurte à de nombreux défis. Ces défis portent, entre autres, sur les faibles niveaux, de la production et de la productivité des biens et services, de l'industrialisation, des infrastructures de transport et de la logistique du commerce ; mais aussi la fragmentation des marchés, ainsi que la faible intégration de l'économie africaine aux chaînes de valeurs mondiales.

Pour relever ces défis, les Banques centrales africaines, sans préjudice de leurs missions de stabilité macroéconomique et financière, peuvent soutenir leurs économies en créant des conditions monétaires favorables à : un niveau élevé de financement des investissements dans la transformation structurelle de leurs économies ; la promotion de l'industrialisation ; le développement et la numérisation des chaînes de valeurs continentales ; la modernisation et l'interconnexion des systèmes de paiement et de règlements régionaux, en vue de stimuler le libre-échange continental.

Dans cette perspective, les Banques Centrales peuvent promouvoir les investissements dans le secteur bancaire panafricain, en adaptant l'évolution des nouvelles technologies financières à leur environnement, tout en soutenant le verdissement du système financier. L'application des solutions technologiques dans le secteur bancaire et financier, et son corollaire de transformation numérique offre d'énormes possibilités de développement dans tous les segments du secteur, mais aussi comporte des risques de cyberattaques.

Il est admis que l'innovation financière peut profondément transformer l'intermédiation financière et favoriser les crédits de long terme, généralement nécessaires au financement de la transformation structurelle des économies africaines, dans le respect des normes environnementales. En outre, le recours à la Fintech favorise l'inclusion financière, et offre des opportunités de financement des ménages et entreprises informelles, réduisant ainsi la taille du secteur informel.

Il convient de souligner que les Banques Centrales et les institutions régionales bénéficient des appuis des institutions de développement, dans le financement de la modernisation et l'interconnexion des systèmes de paiements numériques, du commerce électronique, ainsi que l'harmonisation de la réglementation et des cadres juridiques. Ces appuis concourent à créer un environnement propice à l'essor des échanges transfrontaliers.

Il apparaît ainsi que dans le contexte actuel de l'évolution technologique, le rôle des Banques Centrales dans la promotion des investissements dans le secteur bancaire panafricain, pour favoriser l'essor du commerce intra-africain, revêt plusieurs aspects. Ce séminaire offre l'opportunité de débattre, entre autres, de ces aspects ainsi que de leurs implications sur les politiques menées par les Banques Centrales.

Je n'ai aucun doute que vos riches échanges d'experts, sur le thème principal et ses sous thèmes, tant au niveau de la plénière que des ateliers, ainsi que les échanges d'expériences déboucheront sur les pertinentes recommandations qui orienteraient les décisions des Banques Centrales.

C'est sur cette note de conviction que je déclare ouvert le Séminaire continental 2022 de l'ABCA, tout en vous invitant à d'enrichissantes délibérations.

Je vous remercie pour votre attention.